



## Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 mars 2026

Présents : Josette Charvier (Maire), Marie-Hélène Barberot, Bénédicte Pinel, Régis Reymond, Michel Masson, Amaury Barnoin, Michel Beauquis, Marie Teyssedou, Emmanuelle Mallet, Mireille Barrachin.

Absents excusés : Bastien Moïse  
Sophie Pera  
Cécile Tilly, représentée par Amaury Barnoin

Nombre de votants exprimés : 11

Secrétaire de Séance : Mireille Barrachin

Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 05 et procède à l'appel.

### 1. **Approbation du Procès- Verbal de la séance du 27 janvier 2026**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### 2. **Plan de gestion des Gorges du Chéran**

Madame le Maire rappelle que la signature de la Convention avec le Grand Annecy pour le Plan des Gorges du Chéran avait été refusée, par manque d'informations, par le Conseil municipal le 6 novembre 2025.

Suite à la visite de M Rollin et de Mme Verbrughe, représentant le Grand Annecy, le 27 janvier dernier, il nous est proposé de reconsidérer notre position. L'adhésion de la commune à ce projet n'engagera aucun frais pour notre collectivité. Nous demandons à faire partie du Comité de suivi afin d'être intégrés aux réflexions pour les actions mises en place.

Il est demandé aux membres du conseil :

- d'approuver le Plan de Gestion des Gorges du Chéran tel que proposé par le COPIL du 23 septembre 2025
- d'approuver la demande de labellisation des gorges du Chéran au titre des Espaces Naturels Sensibles du Département de la Haute-Savoie
- d'autoriser Mme Le Maire à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

**Après délibération, les votes sont les suivants :**

**1 Voix contre (Michel Beauquis)**

**4 abstentions (Amaury Barnoin, Cécile Tilly, Mireille Barrachin, Régis Raymond)**

**6 voix Pour**

### **3. Durée d'amortissement enfouissement réseau France Télécom Le Pissieux**

Madame le Maire explique que l'amortissement des travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux France Telecom réalisés au Pissieux dès novembre 2025 s'inscrit dans le budget de fonctionnement comme une subvention d'équipement privé. Le montant estimé des travaux s'élève à 27 119,38 € TTC pour lequel il est proposé une durée d'amortissement de 15 ans.

**Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité d'amortir les travaux du réseau France Telecom sur une durée de 15 ans.**

### **4. Vote des taux impôts directs 2026**

Madame le Maire donne la parole à Marie-Hélène Barberot de la Commission finances.

Elle rappelle les taux sur les taxes foncières bâties et non bâties en vigueur en 2025:

Taxe d'habitation Résidences secondaires (THRS) :	13,37 %
Taxes sur le Foncier Bâti (TFB) :	26,53 %
Taxes sur le Foncier Non Bâti (TFNB) :	52,32 %

Elle explique qu'il est quasiment nécessaire de les augmenter cette année afin de maintenir notre CAF (Capacité d'autofinancement) à un niveau suffisant, et que nous nous situons en-dessous des taux pratiqués dans le département. C'est le seul levier pour notre collectivité qui n'a pas d'autres revenus (pas de zone artisanale) et qui doit faire face à une baisse des dotations de l'Etat.

Michel Masson précise que le TCFE reversée aux communes par Energie et Services de Seyssel a été de 15 000 € pour l'année 2025.

Par ailleurs, le SIPA (Syndicat du Pays d'Alby) est toujours une inquiétude ; nous avons dû verser une contribution complémentaire de 27 127 € en 2025.

Pour information, les taux du Grand Annecy n'augmenteront pas cette année, et la valeur locative ne devrait augmenter que modérément.

Les taux suivants sont proposés pour l'année 2026:

THRS : 14,04 %

TFB : 27,86 %

TFNB : 54,94 %

Dans cette hypothèse, la commune aurait un bénéfice supplémentaire de 10 123 €.

**Après délibération, les membres du conseil municipal valident :**

- **A l'unanimité le Taux de 14,04 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires**
- **A l'unanimité le Taux de 27,86 % sur le foncier bâti**
- **A l'unanimité le Taux de 14,04 % sur le foncier non-bâti**

## **5. Tarifs périscolaires 2026/2027 :**

### **a) Garderie**

Les tarifs pour l'année scolaire en cours sont de 2 € par créneau d'une demi-heure.

Emmanuelle Mallet fait remarquer que ces tarifs sont élevés : une famille qui utilise les 2 créneaux du matin plus les 4 créneaux du soir dépense 12 € par enfant, soit 24 € si 2 enfants.

Madame le Maire précise que 8 ou 10 enfants sont présents le matin, et qu'ils sont entre 25 et 30 sur le premier créneau du soir. De ce fait, un deuxième agent est mobilisé sur la première heure.

Il est proposé de reconduire ces tarifs pour l'année scolaire 2026-2027.

**Après délibération, les membres du conseil municipal valident à l'unanimité la reconduction du tarif de 2€ la demi-heure pour l'année scolaire 2026-2027.**

### **b) Cantine**

Le tarif du repas pour l'année en cours est de 5,50 €. Il est proposé d'augmenter le tarif à 5,80 € pour l'année scolaire 2026-2027.

Avec 70 enfants mangeant régulièrement à la cantine, cette augmentation engendrerait un bénéfice de 1 155 € pour cet exercice, et de 2 856 € sur l'exercice 2026-2027, et occasionnerait un surcoût pour les familles de 40 €/ an / enfant.

**Après délibération, les membres du conseil municipal valident une augmentation de 0,30 € sur le prix du repas; le tarif de 5, 80 € sera appliqué pour l'année 2026-2027.**

## 6. Vote des subventions 2026

Le conseil municipal fixe les montants des subventions à attribuer au titre de l'année 2026 :

Chapitre 65748	Vivre à Chapeiry centre aéré La Ruche : maximum 700 € Proportionnel au nombre d'enfants inscrits.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
	Restos du cœur : 150 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
	AFN : 150 €	<b>Adopté par 9 voix Pour et 2 Abstentions (MH Barberot et Régis Reymond)</b>
	Club Séniors : 200 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Chapitre 657363	Epicerie solidaire Jeanne Burdin : 304 € (0,50 € par habitant)	<b>Adopté à l'unanimité</b>
	CCAS : 3500 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Chapitre 6065	Bibliothèque : (1 € par habitant) 611 € Reliquat 2025 : 309,85 €	<b>Adopté à l'unanimité</b>

## 7. Questions diverses

Bénédicte Pinel fait un point sur la situation financière des 3 projets réalisés en fin de mandat :

- Toilettes      46 203,30 HT  
                          Subvention CDAS : 17 084 €  
                          Reste à charge : 29 119,30 €
  
- Cuisine-salle des fêtes :      92 858,81 € HT  
  Subvention Région : 16 427€  
  CDAS : 32 856  
  Reste à charge : 43 575,81 €

- Terrains multisports, pétanque, guinguette : 103 794,95 €
  - Subvention Région : 27 813 €
  - Département Plan Ruralité : 50 000 €
  - Reste à charge : 25 981,95 €

Total des investissements : 242 857,06 Ht

Total des subventions : 144 180 €

Reste à charge : 98 677,06 €

Madame Pinel indique qu'une barrière sera posée à l'entrée du site par mesure de protection.

Marie Teyssedou demande si on peut demander le produit des amendes de police pour aider au financement de ce dispositif de sécurité.

Madame le Maire remercie les bénévoles qui ont travaillé durant 3 jours au montage de la guinguette (économies pour la commune).

La vérification des installations sur le terrain multisports a été faite ; l'ouverture au public peut se faire dès ce week-end.

Michel Masson fait un point sur les travaux d'enfouissement du Pissieux. Le terrassement sera terminé le 23 mars. Suivront les travaux de branchement et de remise en état de la chaussée.

Un devis a été établi pour une reprise de l'enrobé total de la voirie concernée par les tranchées : plus de 38 00 €. De l'avis de tous, nous ne donnerons pas suite.

La séance est levée à 21h20.

Madame le Maire

Josette Charvier



Secrétaire de séance

Mireille BARRACHIN

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Mireille Barrachin', written over the printed name.

